

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE

A transmettre à la Police Municipale par courrier ou par mail

10 JOURS AVANT le commencement des travaux

* La demande doit être uniquement faite par la personne qui effectue les travaux

Madame le Maire,

Je soussigné(e), M. / Mme (Nom en majuscules et prénom)

Agissant en qualité de Propriétaire
 Entrepreneur

Demeurant à

N° de téléphone :

Adresse mail :

Sollicite pour mon compte personnel
 pour le compte de
 Demeurant à

L'autorisation d'effectuer les travaux désignés ci après :

Restrictions stationnement et/ ou circulation :

Renseignements concernant les travaux envisagés :

Adresse :

Situation cadastrale :

Section :

N° :

Lieu dit :

Désignation de la ou les voie(s) de communication :

Pièces jointes :

Plan de situation

Plan de masse

Date prévue pour le commencement des travaux :

Durée estimée des travaux :

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma sincère considération.

A

Le

Signature

Mairie de Saint-Chély-d'Apcher—Police Municipale—ASVP



Tél : 06 80 70 20 27 / Fax : 04 66 31 38 66

www.stchelydapcher.fr

Mail : police-municipale@stchelydapcher.fr



@stchelydapcher